

INTERGLOBAL

LIBYE

La menace de l'État islamique

Marilyne Dumas

Arrivée en octobre 2014 en Libye, l'organisation terroriste s'est rapidement développée et a poussé le gouvernement non reconnu de Tripoli à se lancer dans un nouveau front. Notre correspondante témoigne depuis Misrata et Syrte.

À l'automne 2014, la Libye est devenue la première base hors de la zone irako-syrienne de l'État islamique. Attentats, propagande et exécutions s'enchaînent depuis à une vitesse inquiétante.

Tout a commencé en octobre 2014 à Derna, petite ville de la côte est et réputée pour être conservatrice. Le Majilis Choura Chabab al-Islam (Conseil consultatif de la jeunesse islamique), groupe armé qui fait régner sa loi dans la ville depuis avril 2014, prête allégeance à Abou Bakr al-Baghdadi, l'émir de l'État islamique (EI). L'événement est publiquement annoncé à la fin du même mois avec une vidéo montrant un défilé de plusieurs dizaines de voitures armées rutilantes au centre-ville.

Le Majilis Choura Chabab al-Islam (MCCI) instaure à Derna un tribunal islamique et sa propre police. En août 2014, il avait déjà eu l'occasion de montrer de quoi il était capable en organisant l'exécution d'un Égyptien dans un stade de foot. La vidéo de cette mise à mort a été publiée sur l'internet, parmi d'autres qui montrent les parades ou défilés avec le drapeau de l'État islamique. En novembre, le MCCI décapite également trois jeunes activistes. Ceux-ci s'étaient permis de critiquer la chape de plomb imposée dans leur ville sur les réseaux sociaux. Apeurée, la population de Derna refuse de parler aux journalistes, même par téléphone et sous couvert d'anonymat.

Exécutions

Cette apparition renforce alors le discours de Khalifa Haftar. Ce général à la retraite - il a été réintégré dans l'armée par la suite - a lancé en mai 2014 une offensive dans la ville voisine de Benghazi pour la « nettoyer » des groupes terroristes. Il est

aujourd'hui soutenu par la Chambre des représentants (CdR), parlement élu en juin 2014. Reconnue par la communauté internationale, cette assemblée basée à Tobrouk, à l'extrême est de la Libye, s'oppose au Congrès général national (CGN), le parlement sortant élu en 2012. Le CGN contrôle Tripoli depuis août 2014 grâce à Fajr Libya (Aube libyenne), son bras armé qui réunit des brigades islamistes et originaires de Misrata. Cette crise politico-militaire, qui a plongé la Libye dans le chaos depuis l'été 2014, a favorisé l'expansion de l'État islamique.

Car l'organisation ne s'est pas contentée de Derna. À Tripoli, la capitale aux mains du CGN, l'État islamique a revendiqué de multiples attaques. Des voitures piégées ont explosé devant les ambassades d'Égypte, des Émirats arabes unis et d'Algérie en novembre et janvier dernier. Le 27 janvier, un commando d'au moins deux hommes entre dans l'hôtel Corinthia, en bord de mer, et tue neuf personnes avant de se faire exploser. Cet hôtel de luxe était apprécié des Occidentaux jusqu'à ce que

les ambassades quittent la capitale en juillet 2014, lorsque les combats à Tripoli sont devenus trop violents. Depuis, même les Libyens fréquentent moins les cafés par peur d'un attentat. À Al-Qoba, cité de l'Est libyen plus ou moins tenue par les forces de la CdR, l'organisation terroriste est à l'origine de l'explosion de trois voitures le 20 février dernier. Une cinquantaine de personnes ont été tuées.

Attentats

Mi-février, l'État islamique a pris possession de différents bâtiments de la ville de Syrte - dont le centre de conférences Ouagadougou construit pour accueillir les réunions de l'Union africaine -, située au centre de la côte méditerranéenne. C'est dans la région qu'est né et a été assassiné Mouammar Kadhafi. Sitôt installée, l'EI diffuse une vidéo montrant l'exécution de 20 coptes égyptiens et d'un Ghanéen sur une plage toujours inconnue. L'Égypte décide de répliquer en menant des attaques aériennes à Derna. Le pays de Sissi est soutenu



PHOTO : MARILYNE DUMAS

Les troupes de Fajr Libya se rassemblent près de Syrte le 16 mars pour partir au combat contre l'Etat islamique.

par la Chambre des représentants, reconnu par la communauté internationale. Le gouvernement rival de Tripoli condamne ces bombardements, refusant d'admettre la présence de l'EI sur son territoire, évoquant seulement « des groupes illégitimes » ou des « kadhafistes ».

Le pétrole au cœur de la guerre

La situation se dégrade encore début mars : l'État islamique attaque quatre champs pétroliers dans le bassin de Syrte, qui représente 70 pour cent des réserves d'or noir du pays. Au total, une vingtaine de gardes ont été tués et une dizaine d'étrangers - un Tchèque, un Autrichien, un Ghanéen, des Philippins et des Bangladaïshis - ont été kidnappés. Le matériel transportable est volé et le reste détruit. Maschallah al-Zewi, ministre du Pétrole du gouvernement de Tripoli, estime qu'il faudra « un ou deux ans pour remettre en état ces sites. »

La Compagnie nationale pétrolière libyenne (Noc) a menacé de « fermer tous les champs et ports pé-

troliers » du pays et a déclaré l'état de force majeure pour onze sites du bassin de Syrte. Concrètement, cela signifie qu'elle se décharge de ses obligations contractuelles envers les multinationales étrangères qui opèrent dans ces champs. Douzième producteur de pétrole mondial, la Libye a atteint péniblement 385.000 barils en février 2015 contre 1,7 million en 2010. Dans cette zone pétrolière, l'État islamique arrive en tant que troisième acteur. Les forces de la Chambre des représentants et du Congrès général national s'affrontent en effet dans cette région depuis décembre. L'objectif est clair : le contrôle des sites pétroliers. L'État islamique change la donne.

Tout en affirmant que le groupe à l'origine de ces attaques était constitué de kadhafistes, le gouvernement de Tripoli a envoyé environ 2.000 hommes mi-février à Syrte « pour reprendre les institutions de l'État ». Ces combattants, majoritairement originaires de Misrata - fief révolutionnaire fer de lance de Fajr Libya et situé à seulement deux heures à l'ouest de

Syrte - ont pris leurs marques autour de la ville de Mouammar Kadhafi. Ce n'est que le 14 mars que les combats éclatent, lorsque l'État islamique, qui tenait un check-point, ouvre le feu sur les Misratis. Ceux-ci ont répliqué, entraînant l'ouverture d'un nouveau front.

Guerre ouverte

Sur le terrain, Fajr Libya a réussi quelques percées avant de reculer. Des hommes se battant à Syrte auraient en effet été appelés en renfort, le 20 mars, à Tripoli, alors que la capitale a dû faire face à une avancée rapide des forces alliées à la Chambre des représentants. La brigade 166 de Misrata, qui dirige les opérations face à l'État islamique à Syrte, semble avoir choisi d'assiéger la ville. Les tempêtes de poussière régulières gênent les combats. La plupart des hommes semblent avoir moins de 25 ans.

Sur le front, Mohamed ne semble pas vraiment savoir ce qu'il fait là. « Je suis étudiant. Je suis là pour ai-

der un ami. Il appartient à la brigade 166 et m'a demandé de venir pour les soutenir », explique-t-il en balançant son lance-roquettes d'avant en arrière comme s'il l'embarassait. À quelques mètres, Abdulhamid est assis derrière une mitrailleuse 12,7 mm sur un pick-up. Le jeune homme de 21 ans affirme que « Daech » (acronyme arabe de l'État islamique au Levant) est moins bien équipé : « Ils ont surtout des kalachnikovs et des PKT [mitrailleuses soviétiques]. » Ahmed, son camarade, l'interrompt aussitôt : « C'est pas Daech, c'est des kadhafistes », s'agace-t-il du haut de ses 17 ans. Soudain, l'ordre de départ est donné.

Quelques minutes plus tard, Fajr Libya lance une attaque aérienne sur la prison militaire, non loin de là. Les retardataires sont forcés de se protéger dans le même tunnel où Mouammar Kadhafi a été retrouvé en octobre 2011, après que son convoi a été bombardé par l'Otan. On soupçonne que la prison, tenue par l'État islamique, serve de camp d'entraînement et de cache d'armes.

INTERGLOBAL



Des hommes se battant à Syrte auraient été appelés en renfort, à Tripoli, alors que la capitale a dû faire face à une avancée rapide des forces alliées à la Chambre des représentants.

A Misrata, l'opinion change. Alors que, mi-février, on parlait - sur la même longueur d'onde que le gouvernement de Tripoli - d'un groupe de « kadhafistes » installé à Syrte, on n'hésite plus à évoquer Daech. « Il y a environ deux semaines, nous avons intercepté des conversations radio. Les personnes avaient des accents étrangers qui venaient de Tunisie par exemple. C'est la preuve qu'il s'agit bien de l'État islamique », affirme Adel Mogasbi, membre de la Chambre des opérations du fief révolutionnaire. Cette évolution a un objectif : « Nous demandons l'aide de la communauté internationale. Ces terroristes sont un problème pour le monde entier, pas seulement pour la Libye », assure Ali Omar Busita, du conseil local de Misrata. Mohamed Lhissan, le commandant de la brigade 166, va encore plus loin. Pour lui, il est possible de faire la paix avec les forces de la Chambre des représentants : « On peut trouver

un accord. On est tous Libyens. Le problème, c'est l'EI et ses djihadistes étrangers. »

Des kadhafistes à Daech

Comme d'habitude en Libye, il est difficile d'obtenir un bilan précis de ces affrontements. L'État islamique aurait abattu une vingtaine de miliciens de Fajr Libya. En face, les Misratis affirment avoir fait quelques prisonniers - au moins deux Mauritaniens, deux Libyens, un Malien et un Tunisien - et avoir tué au moins une vingtaine de membres de l'EI. Parmi ceux-ci, Ahmed Rouissi. Ce Tunisien est soupçonné d'être impliqué dans plusieurs meurtres d'activistes politiques dans son pays, comme celui de Chockri Belaïd et de Mohamed Brahmi en 2013.

AVIS

Avis officiel

Invitation aux séances plénières en vue de la présentation du projet de plan de gestion des districts hydrographiques du Rhin et de la Meuse (parties luxembourgeoises) et le projet de programme de mesures

La ministre de l'Environnement, Mme Carole Dieschbourg, a le plaisir d'inviter le grand public à deux séances plénières qui sont organisées dans le cadre de la participation du public à l'élaboration du projet de plan de gestion et du projet de programme de mesures prévus par la directive-cadre sur l'eau (directive 2000/60/CE).

Les deux réunions d'information, lors desquelles lesdits documents seront présentés, auront lieu :

lundi 30 mars 2015 à 19h
à la maison communale de Roeser (Salle François Blouet)
à Roeser (40, Grand-Rue
L-3394 Roeser)

mardi 31 mars 2015 à 19h
au Cube 521
à Marnach (1-3 Driicht
L-9764 Marnach)

Lesdits documents peuvent être téléchargés et consultés sur le site internet de l'Administration de la gestion de l'eau (www.waasser.lu) sous l'onglet « Directives - Directive-cadre sur l'eau - 2e cycle (2015-2021) » ainsi que sur le portail de l'environnement (www.emwelt.lu).

**Ministère du Développement durable et des Infrastructures
Administration des bâtiments publics**

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :

Date : 05/05/2015 Heure : 10:00
Lieu :
Administration des bâtiments publics,
10, rue du Saint-Esprit,
L-1475 Luxembourg

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

Intitulé attribué au marché :
Travaux de nettoyage dans l'intérêt

du Laboratoire national de santé à Dudelange - phase 2

Description succincte du marché :

- bâtiment à 4 étages hors sol, un étage technique et un sous-sol
- laboratoires, bureaux, sanitaires et locaux divers : 4.600 m²
- chapes, parquet et sols en caoutchouc : 3.200 m²
- dalles préfabriquées en béton et plafonds métalliques : 1.200 m²
- voiles béton, murs peints, murs vitrés, portes et cloisons : 3.670 m²

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.
La durée prévisible des travaux est de 360 jours calendrier à débuter en décembre 2015.

SECTION IV : PROCÉDURE

Conditions d'obtention du cahier des charges :

Les documents de soumission peuvent être retirés, soit électroniquement via le portail des marchés publics (www.pmp.lu), soit après réservation préalable 24 heures à l'avance (soumissions@bp.etat.lu) auprès de l'adresse de l'administration du 26 mars 2015 au 28 avril 2015

Il ne sera procédé à aucun envoi de bordereau.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Autres informations :

- Conditions de participation :
- effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné : 50 personnes
 - chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné requis : 800.000 EUR
 - nombre minimal de références pour des ouvrages analogues et de même nature : 3 références

Réception des offres : Les offres portant l'inscription « Soumission pour les travaux de nettoyage dans l'intérêt du Laboratoire national de santé à Dudelange - phase 2 » sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.



woxx - déi aner wochenzeitung / l'autre hebdomadaire, früher: GréngeSpoun - wochen-zeitung fir eng ekologesch a sozial alternativ - gegründet 1988 - erscheint jeden Freitag • **Herausgeberin:** woxx soc. coop. • **Redaktion und Layout:** David Angel *da* (david.angel@woxx.lu), Luc Caregari *lc* (luc.caregari@woxx.lu), Karin Enser *cat* (karin.enser@woxx.lu), Richard Graf *rg* (richard.graf@woxx.lu), Susanne Hangarter *sh* (susanne.hangarter@woxx.lu), Raymond Klein *lm* (raymond.klein@woxx.lu), Florent Toniello *ft* (florent.toniello@woxx.lu), Anina Valle Thiele *avt* (anina.vallethiele@woxx.lu), Renée Wagener *rw* (renee.wagener@woxx.lu), Danièle Weber *dw* (daniele.weber@woxx.lu). Unterzeichnete Artikel und Grafiken geben nicht unbedingt die Meinung der Redaktion wieder. Die Redaktion behält sich Kürzungen vor. **Karikaturen:** Guy W. Stoos • **Fotos:** Christian Mosar • **Verwaltung:** Martine Vanderbosse (admin@woxx.lu) • **Bürozeiten:** Mo. - Fr. 9 - 13 Uhr • **Druck:** c. a. press, Esch • **Einzelpreis:** 2,20 € • **Abonnements:** 52 Nummern kosten 90 € (Ausland zzgl. 32 €); StudentInnen und Erwerbslose erhalten eine Ermäßigung von 40 € • **Konto:** CCPL IBAN LU18 1111 1026 5428 0000 (Neu-Abos bitte mit dem Vermerk „Neu-Abo“; ansonsten Abo-Nummer angeben, falls zur Hand) • **Anzeigen:** Tel. 29 79 99-10; annonces@woxx.lu; Espace Médias, Tel. 44 44 33-1; Fax: 44 44 33-555 • **Recherchefonds:** Spenden für den weiteren Ausbau des Projektes auf das Konto CCPL IBAN LU69 1111 0244 9551 0000 der „Solidaritéit mam GréngeSpoun asbl“ sind stets erwünscht. Bitte keine Abo-Gelder auf dieses Konto • **Post-Anschrift:** woxx, b.p. 684, L-2016 Luxembourg • **Büros:** 51, av. de la Liberté (2. Stock), Luxembourg • **E-Mail:** woxx@woxx.lu • **URL:** www.woxx.lu • **Tel.** (00352) 29 79 99-0 • **Fax:** 29 79 79

AVIS

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. : 23/03/2015

La version intégrale de l'avis n° 1500337 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Le ministre du Développement durable et des Infrastructures
François Bausch

École supérieure du travail Cours de formation

à l'intention des délégués du personnel

Il est porté à la connaissance des intéressés que les cours de formation à l'intention des délégués titulaires du personnel (article L. 415-10 du Code du travail) reprendront auprès de l'École supérieure du travail.

Les délégations des entreprises n'ayant pas encore reçu de programmes peuvent les demander auprès de la direction de l'EST, 3, rue des Primeurs à Strassen.

Adresse postale :
B.P. 376
L-2013 Luxembourg,
téléphone 247-86132 ou 247-86133 ou 247-86200
téléfax 247-86131.
e-mail : estinfo@est.etat.lu

Ministère du Développement durable et des Infrastructures Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :

Date : 05/05/2015 Heure : 10:00
Lieu :
Administration des bâtiments publics,
10, rue du Saint-Esprit,
L-1475 Luxembourg

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

Intitulé attribué au marché :

Travaux de dallage en béton poncé dans l'intérêt du Laboratoire national de santé à Dudelange - phase 2

Description succincte du marché :

- bâtiment à 4 étages hors sol, un étage technique et un sous-sol
- chapes : 420 m²
- dallage en béton poncé : 420 m²
- marches préfabriquées : 130 pcs

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

La durée prévisible des travaux est de 275 jours calendrier à débuter en mars 2016.

SECTION IV : PROCÉDURE

Conditions d'obtention du cahier des charges :

Les documents de soumission peuvent être retirés, soit électroniquement via le portail des marchés publics (www.pmp.lu), soit après réservation préalable 24 heures à l'avance (soumissions@bp.etat.lu) auprès de l'adresse de l'administration du 26 mars 2015 au 28 avril 2015

Il ne sera procédé à aucun envoi de bordereau.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Autres informations :

- Conditions de participation :
- effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné : 15 personnes
 - chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné requis : 600.000 EUR
 - nombre minimal de références pour des ouvrages analogues et de même nature : 3 références

Réception des offres : Les offres portant l'inscription « Soumission pour les travaux de dallage en béton poncé dans l'intérêt du Laboratoire national de santé à Dudelange - phase 2 » sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. : 23/03/2015

La version intégrale de l'avis n° 1500336 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

Le ministre du Développement durable et des Infrastructures
François Bausch

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Poste vacant

Le Service de l'éducation différenciée se propose d'engager, pour les besoins de l'Institut pour infirmes moteurs cérébraux à Strassen, à durée indéterminée et à raison d'une tâche hebdomadaire de 20 heures (les matins)

un salarié (m/f) de la carrière B avec effet au 15 mai 2015 ou une date à convenir.

La connaissance de la langue luxembourgeoise serait un atout.

Les candidats seront chargés de travaux de lingerie (lavage, repassage, raccommodage) et du nettoyage et entretien des locaux.

Profil souhaité : être ponctuel, fiable, flexible, être capable de travailler de façon autonome ou en équipe.

Pour toute information complémentaire, prière de s'adresser à l'Institut pour infirmes moteurs cérébraux,
Tel. : 44 65 65-1.

Les demandes avec CV sont à adresser à l'Institut pour infirmes moteurs cérébraux, 1, place Thomas Edison, L-1483 Strassen, **pour le 17 avril 2015** au plus tard.

Vote par correspondance pour le référendum du 7 juin 2015.

Conformément à la loi modifiée du 4 février 2005 relative au référendum au niveau national, sont admis au vote par correspondance lors du référendum du 7 juin 2015, les électeurs luxembourgeois âgés de plus de 75 ans.

Peuvent être admis au vote par correspondance lors du référendum du 7 juin 2015 :

- a) les électeurs qui, pour des raisons professionnelles ou personnelles dûment justifiées, se trouvent dans l'impossibilité de se présenter en personne devant le bureau de vote auquel ils sont affectés ;
- b) les Luxembourgeois et les Luxembourgeoises domiciliés à l'étranger.

Tout électeur, admis au vote par correspondance en application des dispositions qui précèdent, doit en aviser le collège des bourgmestre et échevins de la commune d'inscription et demander, par simple lettre à la poste, sa lettre de convocation.

La demande est faite sur papier libre ou sur un formulaire préimprimé à obtenir auprès de l'administration communale où l'électeur est appelé à voter pour le référendum. Elle doit indiquer les nom, prénoms, date et lieu de naissance, profession et domicile de l'électeur, ainsi que l'adresse à laquelle doit être envoyée la lettre de convocation.

L'électeur luxembourgeois domicilié à l'étranger doit produire une copie de son passeport en cours de validité.

Le demandeur doit, dans sa déclaration écrite et signée, déclarer sous foi du serment qu'il n'est pas déchu du droit de vote.

Est considérée comme commune d'inscription au Grand-Duché de Luxembourg, la commune du domicile, à défaut la commune du dernier domicile, à défaut la commune de naissance, à défaut la Ville de Luxembourg.

La demande pour le vote par correspondance doit être introduite auprès du collège des bourgmestre et échevins **entre le 30 mars et le 8 mai 2015**. Si le requérant remplit les conditions, le collège des bourgmestre et échevins lui envoie pour le 18 mai 2015 au plus tard, sous pli recommandé avec accusé de réception, la lettre de convocation, le bulletin de vote et les enveloppes électorales avec l'adresse du bureau électoral auquel l'électeur doit renvoyer le bulletin de vote pour le **7 juin au plus tard**.

Si le demandeur ne remplit pas les conditions de vote par correspondance, le collège des bourgmestre et échevins lui notifie son refus.

Communiqué par le Ministère d'État/SIP

Ministère de la Sécurité intérieure

Recrutement de trois cadres supérieurs (m/f) pour la police grand-ducale

Les conditions d'admission peuvent être consultées sur le site internet de la police : www.police.public.lu.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du ministère de la Sécurité intérieure : tél. 247-84607.